

Biométhanisation coûteuse à Saint-Hyacinthe



PHOTO FOURNIE PAR BRIGITTE MASSÉ

L'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe

L'usine de biométhanisation de Saint-Hyacinthe, la première au Québec, est en train de devenir un problème pour la Ville alors qu'elle devait être une fierté et une nouvelle source de revenus municipaux.

Saint-Hyacinthe doit près de 1 million de dollars à Énergir, qui achète le gaz naturel renouvelable (GNR) produit par l'usine, pour ne pas avoir respecté les conditions du contrat d'approvisionnement conclu entre les deux parties.

Les manquements concernent le volume de GNR qui doit être livré à Énergir en vertu de ce contrat. Ce volume peut varier jusqu'à un certain point, mais dans le cas de l'usine de Saint-Hyacinthe, il a été d'une variabilité plus grande que celle inscrite au contrat. Des pénalités financières sont prévues pour ces cas de variabilité extrême.

Pendant plusieurs années, Énergir n'a pas perçu ces pénalités auprès de la Ville de Saint-Hyacinthe et elles se sont accumulées pour totaliser 825 413 \$, une somme que le distributeur gazier voulait

recupérer rétroactivement auprès de l'ensemble de ses clients. Il a soumis une demande en ce sens à la Régie de l'énergie.

Un contrat est un contrat

La demande d'Énergir a été refusée par la Régie de l'énergie. Dans une décision récente, la Régie ordonne à Énergir de récupérer ce manque à gagner auprès de la Ville de Saint-Hyacinthe, étant donné que l'entreprise ne souhaite pas éponger ces coûts à même son rendement.

Un contrat est un contrat, a donc statué la Régie, qui estime qu'il n'est pas question d'allouer ces coûts rétroactivement à d'autres clients captifs de son monopole.

Selon Énergir, les conditions du contrat conclu avec la Ville de Saint-Hyacinthe n'étaient pas adaptées à la production de GNR, qui est très variable. Mais dans sa décision, la Régie de l'énergie souligne qu'Énergir aurait pu en tenir compte avant de faire approuver le contrat.

« Énergir, une entreprise réglementée depuis longtemps et connaissant les divers outils réglementaires à sa disposition, aurait dû requérir la mise en place de ces outils », écrivent les régisseurs, qui estiment que le distributeur gazier « n'a pas agi de façon optimale » dans ce dossier.

« On analyse la décision », a fait savoir Énergir à *La Presse*.

À Saint-Hyacinthe, qui se retrouve avec une facture imprévue de près de 1 million de dollars, la Ville a préféré répondre par courriel. « La Ville mettra tout en œuvre pour ne pas avoir à imposer cette charge à ses contribuables », a-t-elle affirmé.

Une tuile de plus

La première usine de méthanisation du Québec transforme les résidus organiques en gaz naturel renouvelable. Construite au coût de 80 millions avec des fonds publics, l'usine a été inaugurée en 2017 et elle est encore loin de répondre aux attentes.

L'objectif était de produire 13 millions de mètres cubes par année, mais seulement 4,7 millions de mètres cubes ont été injectés dans le réseau d'Énergir l'an dernier, selon le *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Un autre problème s'est présenté avec le sous-produit de l'usine appelé digestat, qui est utilisé comme fertilisant agricole et qui devait générer des revenus additionnels pour la Ville de Saint-Hyacinthe.

À la suite d'une enquête de Radio-Canada qui a révélé que ce sous-produit des usines de méthanisation pouvait contenir des particules de plastique qui polluaient les champs plutôt que de les fertiliser, la demande s'est tarie pour le digestat de l'usine de Saint-Hyacinthe¹.

Des commandes ont été annulées et la Ville a dû payer pour se débarrasser de ces sous-produits qui s'accumulaient, plutôt que de les vendre et d'encaisser des revenus.

L'objectif de rentabilité des opérations de biométhanisation s'est aussi éloigné. Questionnée à ce sujet, la Ville s'est contentée de répondre que l'usine a généré un profit de 250 000 \$ l'an dernier.

Compte tenu des emprunts contractés par la Ville pour la construction de l'usine et des problèmes de production de GNR, les opérations sont déficitaires depuis le début de ses activités.